

Charenton-le-Pont, le 9 novembre 2020

Mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2020

Marie Brizard Wine & Spirits (Euronext : MBWS) annonce aujourd'hui la mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2020, qui se tiendra à 14 heures 30, au siège social de la Société ainsi que la composition du bureau de ladite assemblée.

Il est rappelé que dans le contexte d'épidémie de Coronavirus (Covid-19), et conformément aux mesures de restriction de circulation et de rassemblement prises par le Gouvernement pour lutter contre la propagation de ce virus, notamment l'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020, prorogée jusqu'au 30 novembre 2020 par le décret n°2020-925 du 29 juillet 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra, sur décision du Conseil d'administration, à huis clos hors la présence physique des actionnaires et des personnes ayant le droit d'y assister.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation à ladite assemblée a été publié au BALO n°129 du 26 octobre 2020.

L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que le projet de première résolution « *Réduction du capital social motivée par des pertes par voie de diminution de la valeur nominale des actions* » a été modifié afin de prendre en compte l'augmentation du capital social de la Société, intervenue depuis la date de publication de l'avis de réunion, à la suite de l'exercice de BSA 2022. L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire et le texte des autres projets de résolutions demeurent inchangés.

L'avis de convocation, valant avis rectificatif de l'avis de réunion, sera publié au BALO du 13 novembre 2020.

Les documents préparatoires et informations prévus par l'article R. 225-73-1 du code de commerce sont disponibles à compter de ce jour sur le site Internet de la Société (<https://fr.mbws.com/investisseurs/assemblee-generale/assemblee-generale-2020>).

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif pourra, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. Dans le contexte sanitaire actuel la Société invite ses actionnaires pour les demandes de communication de documents d'indiquer une adresse électronique à laquelle la communication peut être faite ;
- tout actionnaire pourra en prendre connaissance au siège social de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée générale de la Société qui est régulièrement mise à jour de toutes les informations nécessaires pour garantir leurs droits.

Le Conseil d'administration a, conformément à l'article 8 du décret 2020-418 du 10 avril 2020, arrêté la composition du bureau de l'Assemblée Générale Extraordinaire, comme suit :

Président de l'Assemblée : Monsieur George Graux, en sa qualité de Président du Conseil d'administration ;

Scrutateurs : COFEPP, représentée par Monsieur Jean-Pierre Cayard, actionnaire de la Société, et Monsieur Emmanuel Augustin, directeur administratif et financier de la Société, lesquels ont déjà accepté les fonctions de scrutateurs ;

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane Laugery, Directeur Général Adjoint Groupe.

Par ailleurs, Monsieur Andrew Highcock, en sa qualité de Directeur Général de la Société sera également présent.

A propos de Marie Brizard Wine & Spirits

Marie Brizard Wine & Spirits est un Groupe de vins et spiritueux implanté en Europe et aux Etats-Unis. Marie Brizard Wine & Spirits se distingue par son savoir-faire, combinaison de marques à la longue tradition et d'un esprit résolument tourné vers l'innovation. De la naissance de la Maison Marie Brizard en 1755 au lancement de Fruits and Wine en 2010, le Groupe Marie Brizard Wine & Spirits a su développer ses marques dans la modernité tout en respectant leurs origines.

L'engagement de Marie Brizard Wine & Spirits est d'offrir à ses clients des marques de confiance, audacieuses et pleines de saveurs et d'expériences. Le Groupe dispose aujourd'hui d'un riche portefeuille de marques leaders sur leurs segments de marché, et notamment William Peel, Sobieski, Krupnik, Fruits and Wine, Marie Brizard et Cognac Gautier.

Marie Brizard Wine & Spirits est coté sur le compartiment B d'Euronext Paris (FR0000060873 - MBWS) et fait partie de l'indice EnterNext® PEA-PME 150.



Contact

Image Sept

Claire Doligez- Flore Larger
cdoligez@image7.fr – flarger@image7.fr
Tél : +33 1 53 70 74 70